

GROUPES DE NIVEAU : SUPPRIMONS LES DÉFINITIVEMENT !

La CGT Éduc'action n'a eu de cesse de dénoncer la réforme dite du « Choc des savoirs » et notamment sa mesure emblématique des groupes de niveau en 6^{ème} et 5^{ème}. Inefficace et inapplicable, nous l'avons martelé. Après une 1ère année à géométrie variable où beaucoup d'équipes ont tenté d'amoindrir la nocivité du tri scolaire et social produit par un tel dispositif, l'heure devait être à la généralisation. Si E. Borne n'a pas souhaité étendre ces groupes de besoins-niveaux en 4^{ème}/3^{ème}, elle est cependant restée au milieu du gué en signant en avril un décret les prorogeant en 6^{ème}/5^{ème}. Elle a également annoncé de prochaines « recommandations, sur la base de l'évaluation du dispositif sur une cohorte complète ». Pourquoi poursuivre coûte que coûte un tel système défaillant ? **Le dernier rapport de l'Inspection générale paru en mai est particulièrement accablant pour ces groupes, dénonçant un système inefficace pour les élèves et dangereux pour les plus en difficultés. Pour la CGT Éduc'action, une seule solution, l'abrogation immédiate des groupes de niveau et plus largement des mesures du « Choc des savoirs ».** Elle appelle les personnels à la GREVE des CORRECTIONS du DNB et à se rassembler devant les centres de corrections. **RASSEMBLEMENT 1er JUILLET à 8 H devant le collège RAVEL à TOULON**



CLASSE DÉFENSE ? HALTE LÀ !

En lien avec l'actualité, l'objectif gouvernemental est de doubler le nombre de classes dites « Défense ». La rhétorique guerrière du gouvernement a su trouver son public. Professeur·es, principaux·les ou personnels réservistes approuvent l'ouverture de ce dispositif dans leurs établissements. Ce dernier permet aux élèves de visiter les infrastructures de Défense. Ce ne sont ni plus ni moins que des incubateurs de « patriotes ». Sous couvert de compétences référencées dans le Socle commun, les établissements bénéficient facilement de budgets pour ces classes. On donne pour la « Patrie », plus que pour la culture. Dans le vademecum de l'armée, il est précisé que ces classes s'adressent au public à partir de la 4^{ème}... 13 ans... Un retour en arrière inquiétant. Laissons nos collégien·nes grandir, découvrir, s'émanciper loin de ces propagandistes patriotes.

SANTÉ DES ÉLÈVES AU COLLÈGE

Les résultats de l'enquête nationale **Enclass** chez les adolescent·es sur la santé mentale et les substances, publiés le 9 avril 2024, révèlent que 14 % des collégien·nes présentent un risque important de dépression.

Alors que la médecine scolaire fait face à des difficultés structurelles et à un manque d'attractivité (postes vacants dépassant 40%), le ministère de l'Éducation nationale a tenu des Assises de la santé scolaire à l'issue desquelles les annonces ont été plus que maigres : dès septembre, chaque département sera doté d'un « conseiller·ère technique en santé mentale » recruté·e parmi les infirmières scolaires qui souffrent déjà de pénurie ; É.Borne a également indiqué que les inspecteur·trices et les chef·fes d'établissement, tout comme les personnels sociaux et de santé, auront accès à des modules de formation liés à la santé mentale. Une revalorisation de la rémunération des médecins scolaires est également avancée...

Pour que le collège soit émancipateur, il est indispensable de prendre en compte les élèves dans leur entièreté.

Pour cela, la CGT Éduc'action réclame que tout·e adulte intervenant auprès d'enfant·s-adolescent·es reçoive une formation initiale commune sur l'enfant, l'adolescent·e : ses droits, son corps, sa psychologie..., la mise en place systématique de séances de prévention et d'éducation auprès des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} par des personnels formés. Elle demande la dotation par établissement des personnels nécessaires : 1 médecin scolaire ; 2 infirmier·ères pour couvrir la totalité du temps scolaire et 1 psychologue de l'Éducation nationale.